

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

LAMBERT-FAIVRE YVONNE *par* Nicole Dockès-Lallement

Née le 6 octobre 1932 à Lyon, *Yvonne* Odette Jacqueline poursuit ses études secondaires à Saint-Bruno et au lycée Edgar-Quinet (act. lycée Édouard-Herriot), puis à la faculté de droit et à l'I.E.P. de Lyon (diplômée en 1954). Mariée avec Denis Clair Lambert* le 10 juillet 1956. Ils ont trois enfants : Marc-Édouard, Fabienne et Jean-Romain. En 1956, elle est nommée assistante à la faculté de droit de Lyon, soutient sa thèse de doctorat en 1959 (dir. Boris Starck), et devient chargée de cours en 1960. En 1963, lorsque son mari est nommé à la faculté de droit de Rabat, elle part avec lui au Maroc et assure pendant trois ans des enseignements dans la même faculté. Rentrée à Lyon en 1966, elle est nommée maître-assistant, puis professeur en 1972. Elle devient alors un des principaux spécialistes du droit des assurances, domaine dans lequel on lui confie la rédaction des précis de la collection Dalloz : outils de travail et de référence non seulement des étudiants, mais aussi de tous les professionnels ; il s'agit d'ouvrages importants (ca 800 à 1 000 pages), régulièrement réédités pour tenir compte de l'évolution de la législation et de la jurisprudence ; à la fin des années 2000, elle s'est assurée la collaboration de jeunes collègues (dont l'une a préparé sa thèse sous sa direction) pour mettre à jour ces précis. Dès 1973, elle fonde l'Institut des assurances de Lyon, rattaché à la faculté de droit de Lyon, et elle en assure la direction. En 1979, elle est nommée au Conseil supérieur de la magistrature pour quatre ans. En 1980, chargée des fonctions de recteur de l'Académie de Dijon, elle quitte Lyon jusqu'en 1983. En 1983, elle reprend son poste de professeur à la faculté de droit de Lyon où elle termine sa carrière. Tout en poursuivant ses recherches et ses publications, elle fait valoir ses droits à la retraite en 1995 et est nommée professeur émérite. Pour le Conseil national de l'aide aux victimes, rattaché au ministère de la Justice, elle rédige un rapport sur l'indemnisation du dommage corporel, remis le 22 juillet 2003 à Dominique Perben, garde des sceaux. Son rôle fondamental dans l'élaboration du droit du dommage corporel lui a valu de voir son nom donné à une promotion d'un master du droit du dommage corporel (université de Savoie, 2014).

ACADÉMIE

Elle est élue le 5 décembre 2000 au fauteuil 8, section 3 Lettres, sur rapport de Paul Malapert*. Secrétaire général de la classe des Lettres (2005-2010), puis secrétaire général adjoint (2011-2012). – « De la précaution à la sécurité : l'évolution du droit de la responsabilité civile », 2000. – Discours de réception : *La bioéthique : de serments en reniements*, 23 octobre 2001. –

Communications : *Le savoir vivre dans tous ses états*, 2007. – *Être ou paraître, l'histoire du costume*, 2010. – *Les autoportraits*, 2012.

PUBLICATIONS

Le problème dit du «dommage par ricochet», thèse Lyon, 1959, IV + 371 p. – *Droit des assurances*, Dalloz, 1^{re} éd. 1973-11^e éd. 2001; à partir de 2005 collab. avec Laurent Leveneur. – *Risques et assurances des entreprises*, Dalloz, 1979; rééd. 1986; 1991. – *Droit du dommage corporel*, 1^{re} éd. 1990-5^e éd. 2004; à partir de 2009 collab. avec Stéphanie Porchy-Simon. Parmi un très grand nombre d'articles et de communications, citons des chroniques mensuelles de jurisprudence en droit des obligations au *Recueil général des lois et de la jurisprudence*, 1967-1969. – « L'entreprise et ses formes juridiques », *Rev. trim. droit commercial*, 1968, p. 907-975. – « Les pensions de vieillesse en France », *Rev. intern. droit du travail*, 1970. – De très nombreuses chroniques dans la revue Dalloz : « L'abus de fonction », D. 1986; « Le droit et la morale dans l'indemnisation des dommages corporels », D. 1992; « Fondement et régime de l'obligation de sécurité », D. 1994. Beaucoup d'articles sur l'évolution de la responsabilité civile, de la responsabilité médicale, sur l'indemnisation des préjudices non économiques (*pretium doloris*, etc.). Interventions dans des colloques en France et à l'étranger (Belgique, Italie, Angleterre, Argentine, Suède, Tunisie).